

## Document 1.

Etat parmi les plus densément peuplé du continent africain, l’Ethiopie compte 85 millions d’habitants dont 83 % en milieu rural, vivant essentiellement de l’agriculture familiale. (...)

Au milieu des années 1970, lors de la réforme agraire, toutes les terres agricoles furent promulguées « biens collectifs » et devinrent de fait « propriété » de l’Etat. Les associations paysannes attribuèrent aux familles qui le souhaitaient quelques acres à cultiver et un droit d’usufruit de parcelles n’excédant pas 10 hectares. En réalité, une partie de la population fut exclue de cet arrangement : les pasteurs, par exemple, qui représentent environ 12 % de la population, n’y ont pas été associés. (...)

La Constitution de 1995 entérine le statut de la terre comme « propriété commune de la nation et du peuple éthiopien », qui, de ce fait, ne peut être vendue ou échangée. Cultivateurs et pasteurs se voient garantir l’accès gratuit à la terre et la protection contre l’éviction. Cependant, le gouvernement peut exproprier une propriété privée au nom d’un « objectif public d’intérêt général » (...). Mais l’année suivante, une disposition adoptée pas quatre régions (Gambella, Afar, Somali et Benishangul-Gumuz) en a autorisé la location ou le leasing...

Quand on y regarde de plus près, on s’aperçoit que les paysans sont très loin de disposer de 10 hectares. Samuel Gebreselassie, de l’organisation Future Agricultures Consortium, constate : « En 2000, 87,4 % des familles rurales disposaient de moins de 2 hectares de terres ; 64,5 % d’entre elles géraient des exploitations inférieures à un hectare et 40,6 % des exploitations inférieures ou égales à 0,5 hectares. De si petites fermes sont en général morcelées en 2 ou 3 parcelles. Une ferme de taille moyenne ne peut générer qu’environ 50 % du revenu minimum nécessaire à un foyer pour vivre au-dessus du seuil de pauvreté. » Or, pour qu’une famille éthiopienne moyenne de quatre enfants puisse se nourrir convenablement, 2 hectares au moins sont nécessaires. Davantage si elle espère vendre le surplus sur le marché pour gagner un peu d’argent. (...)

En contradiction avec la Constitution, (...) Zenawi [ancien premier ministre mort en 2012] a confié à l’Agricultural Investment Support Directorate (AISD), agence du ministère de l’agriculture, la mission de soumettre à la location de larges territoires aux investisseurs étrangers. Selon une étude minutieuse réalisée par The Oakland Institute dans un rapport publié en 2011, au moins 3,6 millions d’hectares de terres ont d’ores et déjà été transférés à des investisseurs, chiffre confirmé par HRW\* qui ajoute que 2,1 millions d’hectares de terres supplémentaires sont actuellement mis à disposition via la BIA dans des conditions extrêmement attrayantes : prix de location dérisoires et ressources en eau disponibles abondantes. HWR précise que les programmes de réinstallations des autochtones concernent le sort de 1,5 million de personnes : 500 000 dans la région d’Afar, 500 000 en Somali, 225 000 en Benishangul-Gumuz, et 225 000 en Gambella. (...)

La colère des populations autochtones n’entrave en rien les stratégies qui se décident dans les couloirs des ministères. On cite souvent, au nombre des acquéreurs, le groupe saoudien Saudi Star et la compagnie indienne Karuturi. Le premier permet à l’Arabie saoudite de préserver ses ressources naturelles, en premier lieu l’eau, élément essentiel du « deal ». A la seconde de faire un *profitable business*. Il ne faudrait pas sous-estimer la présence en Ethiopie de l’Europe, des Etats-Unis ou d’Israël, très présents, notamment dans la production d’agrocarburants. (...) Les habitants dépossédés, (...) ont vu la forêt, dont ils dépendent pour le bois, les fruits et les plantes médicinales, disparaître, les rivières détournées et leur mode de vie anéanti. La seule option qui leur soit offerte est d’être recrutés comme ouvriers agricoles, exploités pour le compte de ceux qui les ont ruinés. Ou rejoindre les bidonvilles.

\*HWR : Human Rights Watch

**Agnès Stienne, Vol de terres en Ethiopie, Visions cartographiques – Les blogs du Diplo, 18/11/2013.**

## Document 2.

ETHIOPIE: Le grand débat sur l'accaparement des terres.

L'Ethiopie ne supporte guère les critiques concernant sa politique de location de terres à grande échelle et maintient que les millions de dollars d'investissements étrangers permettront de créer des emplois, d'améliorer l'expertise nationale en agriculture et de réduire à la fois la pauvreté et l'insécurité alimentaire chronique du pays. (...) Les détracteurs déplorent la relocalisation forcée des populations pastorales locales, la médiocrité des salaires payés dans les nouvelles fermes, la dégradation de l'environnement et l'échec des promesses de meilleures infrastructures.

Je sais que c'est une question délicate et très controversée au niveau mondial. Mais en ce qui concerne l'Ethiopie, nous ne voyons pas cela comme une menace, car c'est l'agriculture paysanne qui est le moteur du développement agricole dans notre pays, » a dit le ministre de l'Agriculture, Tefera Deribew, à l'occasion d'une récente conférence de presse. « Nous voulons étendre les grandes exploitations agricoles dans les zones où nous disposons d'abondantes quantités de terres arables, sans affecter les paysans qui y vivent. [Cette démarche] permettra indéniablement de soutenir le développement de l'agriculture paysanne, » a-t-il dit.

Le responsable des investissements agricoles au ministère, Essayas Kebede, a dit à IRIN : « Nous espérons que les grandes exploitations commerciales intensives vont résoudre la pénurie alimentaire en Ethiopie, » où 2,8 millions de personnes vont, selon les estimations, avoir besoin de l'assistance alimentaire étrangère en 2011. (...)

« On ne nous a pas dit que nos terres seraient données à des investisseurs étrangers, » a dit Ujulu, qui vivait auparavant avec ses sept enfants sur les berges du fleuve Baro à Gambella, dans un endroit désormais exploité par Karuturi ; il a récemment été relocalisé dans un nouveau village, à plusieurs heures de marche.

« Tout ce que je sais, c'est que le gouvernement nous a promis de nouvelles écoles pour nos enfants, des centres de santé, et de l'eau potable si nous rentrions dans le programme de villagisation. C'est pour cela que je suis venu dans ce village il y a trois mois, » a-t-il dit. (...)

« Karuturi et le gouvernement nous avaient promis que nous aurions de meilleurs emplois, de meilleures conditions de vie, mais jusqu'à présent ils n'ont rien fait d'autre que de nous prendre nos terres et nous réduire à une profonde pauvreté, » [ajoute un villageois]. « Ma communauté ne déteste pas les entreprises étrangères [Karuturi] qui sont ici. Mais nous voulons qu'elles [répondent] à nos problèmes puisqu'elles nous ont pris nos terres et qu'elles n'ont pas rempli leurs promesses, » (...). « Ils nous payent très peu, 12 birr [0,73 dollar] par jour. Quand Karuturi Farms a pris nos terres, on nous avait promis entre 25 et 30 birr [1,5 à 1,80 dollar] par jour. Ils ne nous payent pas ce qu'ils étaient censés nous payer. Nous sommes trompés par notre gouvernement ou par Karuturi, ou bien par les deux, » (...).

IRIN – Service du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies.

<http://www.irinnews.org/fr/report/92316/ethiopie-le-grand-d%C3%A9bat-sur-l'accaparement-des-terres> Mars 2011

Des pistes d'étude possible (établie sur la base de 4 documents : Carte sur l'Ethiopie / visualisation « 1000 ha » / documents textuels 1 et 2)

#### Des objectifs à atteindre :

- Répondre à une situation d'insécurité alimentaire.
- Réduire la pauvreté.
- Développer une expertise en agriculture.
- Créer des emplois.
- Développer des infrastructures en contrepartie des investissements.

#### Des choix qui posent des problèmes économiques, politiques et sociaux :

- Un accaparement des terres fertiles.
- Des objectifs de production qui ne profitent pas aux populations.
- Un non-respect des textes constitutionnels et des traditions.
- Un déplacement autoritaire des populations pastorales.
- Des salaires insuffisants.
- Un exode rural accéléré – Pbs urbains (bidonvilles)

#### Des conséquences environnementales:

- Une disparition des espaces forestiers.
- Un problème de l'accès à l'eau.
- Des pollutions générées par les monocultures intensives.
- Une destruction des paysages.